

## ACTUALITES, COMPTE RENDU ESSAIS, MISE EN PLACE CULTURES SOUS ABRIS

### ACTUALITES

#### Evolutions programmées de statut dérogatoires des semences par espèce

*Rappel : Le cahier des charges de l'AB permet d'utiliser des semences biologiques ou des semences non traitées après récolte (issues de plants conventionnels) en cas de non disponibilité de semences bio SAUF pour les espèces dites « HORS DEROGATION » (HD)*

**Information importante :** Report du passage HD de la courgette verte cylindrique sous abris au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

<b>Espèce (statut dérogatoire actuel)</b>	<b>Validation Commission Semences et Plants du 28 juin 2018 et CNAB du 11/7/2018</b>
Chicorée (HD sauf wallonne)	Maintien statut Hors Dérogation (HD) pour cornet, chicorée très fine et scarole  Retour au statut Écran d'Alerte (EA) pour 2 saisons (2018 et 2019), puis passage HD au 1er janvier 2020 pour frisée à cœur jaune
Chou cabus (blanc et rouge, hors chou à choucroute)	Passage en EA au 01/01/2019 pour préparer d'un passage HD le 01/01/2021
Chou de Milan (EA avant 2013)	Passage HD au 1er janvier 2020
Concombre  (Long lisse en HD avant 2013)	Maintien HD pour long lisse  Passage en EA au 1er janvier 2019 pour les types court lisse, court épineux et autres types et passage en HD au 1er janvier 2021
Courge musquée, maxima  (Passage en HD pour les Butternut, musquée et potimarron au 1er janvier 2019)	Confirmation passage HD au 1er janvier 2019 pour les courges musquées, butternut et potimarron  EA au 1er janvier 2019 pour les autres courges alertant d'un passage HD au 1er janvier 2021.
Fenouil (passage HD du 1er janvier 2019)	Confirmation passage HD au 1er janvier 2019
Courgette verte cylindrique F1  (Passage HD au 1er janvier 2019)	⇒ Distinction plein champ/sous abri  Passage HD maintenu au 1er janvier 2019 pour la courgette verte cylindrique en plein champ  Report du passage HD au 1er janvier 2022 pour la courgette verte cylindrique sous abri

Tableau issu de la FNAB – 2 août 2018

## Homologation de la confusion sexuelle pour lutter contre la *Tuta Absoluta* en tomate sous abris

En 2018, le Civam bio 66 a réalisé un essai de lutte par confusion sexuelle contre la *tuta absoluta* avec le produit ISONET T de l'entreprise CBC BIOGARD.

L'essai a révélé une efficacité significative de la confusion sexuelle dans nos conditions avec moins de 10% de plants touchés dans le tunnel avec confusion contre 60% des plants touchés dans le tunnel témoin.

L'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) du produit ISONET T est effective depuis le 13 juillet à une dose de 1000 diffuseurs/ha sur tomates sous abris uniquement pour UNE SEULE application.



**Attention : La confusion sexuelle n'est pas une alternative seule à la lutte contre la *tuta absoluta*, elle doit être combinée à d'autres méthodes de lutte existantes.**

Conseils importants pour la mise en place de la confusion sexuelle :

- Vérification des plants avant plantation et traitement à réaliser si besoin
- Mise en place des diffuseurs AVANT plantation ou le jour même
- Surveillance des plants en cours de culture et traitements Bt à réaliser si présence du ravageur

Une réunion de rappel sera réalisée en hiver 2018-2019 pour les conditions d'utilisations de la confusion sexuelle avec ISONET T.

## Comptes rendus essais variétaux hiver 2017-2018

### - Compte rendu essais variétaux laitues sous abris 2018

Cette année, deux nouvelles souches de *Bremia lactucae* (Bl) devraient être inscrites au 2 juillet : n° 34 et 35. **Le calendrier salade a fait l'objet d'un flash spécial laitue en juillet 2018, disponible sur Sud et Bio.**

### - Compte rendu essais variétaux chou chinois type Pet Saï sous abris 2018

Un essai de chou chinois sous abris a été mis en place dans l'objectif de diversifier les cultures sous abris en hiver. Les résultats ont montré que seuls les créneaux de fin d'automne et début d'hiver sont intéressants. L'essai se poursuivra en 2019 avec des plantations à 2 créneaux en octobre sous abris et en plein champs.

Les comptes rendus sont disponibles sur : <https://www.sud-et-bio.com/fruits-legumes/amont/comptes-rendus-d-expe>

## Protection phytosanitaire Artichaut

Pour le moment, aucune précipitation n'est prévue donc peu de risques fongiques (type Mildiou) en plein champs.

**Pucerons :** Les premiers foyers de pucerons noirs et verts ont été détectés. Les auxiliaires (chrysopes) sont présents et peuvent diminuer rapidement la pression.

**Noctuelles :** Les noctuelles sont présentes. Un traitement au Bt (DELFIN) à 0.6 kg/ha peut être effectué au stade œuf/jeunes larves

## Mise en place cultures d'hiver sous abris

- Fertilisation :

	Cultures courtes – 1.5 à 2 mois	Cultures longues – 2.5 mois à 3 mois
<b>Cultures</b>	Laitues, épinard, chou rave...	Fenouil, mini blette, scaroles...
<b>Besoin de la culture (unité d'azote)</b>	100 U	150 U

Un test nitrate avant plantation permettra de savoir le reliquat d'azote disponible dans le sol pour les plantes. Il n'est généralement pas nécessaire d'apporter de l'engrais après solarisation.

- Travail du sol : Rotavator suivant d'un passage d'un outil à dent pour casser la semelle de labour. Passage d'un rouleau pour aplanir le sol (photo 1)
- Paillage : paillage noir macro et micro perforé à 14 trous/m<sup>2</sup> (photo 2)
- Plantation : poser les mottes directement au sol. La reprise se fera entre 7 et 10 jours (photo 3).



- Aération des tunnels : A la plantation laisser le faitage légèrement ouvert et fermer les ouvrants. Ouverture maximale (ouvrant + faitage) en cours de culture.
- Irrigation : l'irrigation se fait à l'aspersion. Aspersion importante à la plantation (minimum 2h) puis bassinage pour maintenir les mottes humides jusqu'à la reprise. Contrôle à la tarière en cours de culture

- Protection phytosanitaire :
  - o Limaces et escargots : Apport de SLUXX à 7kg/ha sur le paillage
  - o Noctuelles : Bt à 0.75 kg/ha
  - o Chenilles terricoles : se localise au niveau du collet. Retrait manuel

Plus d'informations sur la fertilisation des cultures, la gestion des abris et l'irrigation sous abris sur : <https://www.sud-et-bio.com/fruits-legumes/amont/ressources-techniques>

## AGENDA

### - **Gestion des Rotations et Fertilisation en Maraichage Bio**

**Mardi 23 octobre 2018 à 9h à THEZA**

Intervention d'Elie Dunand

*Plus d'informations et inscriptions :*

Nicolas DUBREUIL -  
04 68 35 34 12



- **Visite du GRAB essai variétal aubergines greffées sous abris à 17h le 10 octobre**
- **Salon Med'Agri les 16, 17 et 18 octobre à Avignon**
- **Journée Technique Maraîchage Occitanie à Toulouse le 20 novembre 2018 – plus d'informations à venir**



L'application de produits phytosanitaires est sous votre responsabilité, veuillez respecter les règles de leur utilisation (AMM, dose, ...). La mise en œuvre de mesures prophylactiques, l'observation régulière des cultures et la connaissance des maladies, des ravageurs et des auxiliaires sont indispensables.

Civambio66 agrément Certiphyto : LR00995

Célia DAYRAUD – Appui technique et expérimentation maraîchage bio régional Sud & Bio  
[celia.dayraud@bio66.com](mailto:celia.dayraud@bio66.com) – Tél : 04 68 35 34 12 – 06 12 93 50 02

